

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# LA VILLE DE BAYONNE POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU BÉNÉVOLAT 2 000 chéquiers à destination des bénévoles



Après une première édition saluée par le monde associatif bayonnais, la Ville de Bayonne reconduit pour la deuxième année consécutive son dispositif « chéquier bénévoles » en faveur des bénévoles investis dans la vie associative de la cité. Par ce geste, elle souhaite saluer l'engagement et l'implication de près de 2 000 bénévoles engagés au quotidien. Avec ce dispositif « Chéquier bénévoles », constitué de bons de découverte, gratuits ou ouvrant droit à des réductions, dans les champs culturel et sportif, la Ville de Bayonne témoigne de sa reconnaissance et souhaite valoriser le bénévolat, qui traverse une crise accentuée par l'épisode sanitaire de la Covid. Le riche tissu associatif bayonnais que la Ville soutient par une aide logistique et financière (3,3 millions d'euros de subventions) se décline notamment dans le sport, la santé, la culture, la solidarité et fait partie de l'ADN de cette ville. Pour cette deuxième année de mise en œuvre, et au regard des nombreuses sollicitations associatives, c'est 2000 chéquiers, contre 1500 l'an dernier, qui seront distribués aux bénévoles de près de 200 associations lors d'une cérémonie en l'honneur du bénévolat, organisée le 05 octobre à l'Hôtel de Ville.

Bayonne compte près de 800 associations dont 200 sont directement impliquées dans la vie et l'animation de la cité (Fêtes de Bayonne, semaine de la diversité, activités sportives, génération juniors, génération séniors, Fête d'Hiver...). La Ville accompagne ces associations tout au long de l'année avec des aides logistiques, financières et la mise à disposition d'outils de développement et d'accompagnement comme la Maison des associations. Aujourd'hui, la Ville veut poursuivre son effort en faveur des associations et tout particulièrement des bénévoles qui donnent de leur

temps, de leurs compétences et savoir-faire pour faire vivre et garantir le lien social et le mieux vivre dans la cité. Elle vient donc renforcer son soutien au travers d'une initiative « chéquier bénévoles », peu courante dans l'hexagone et portée par son adjoint en charge du sport, de la vie associative et des pratiques émergentes, Cyrille Laignillon. Elle vise à récompenser et valoriser l'implication des bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans l'intérêt général et dans l'ombre, en proposant « un chéquier » composé de 18 bons de découverte, gratuits ou ouvrant droit à des réductions, dans les champs culturel et sportif.

Dans chaque chéquier, les dirigeants associatifs, qui ont la charge de répartir les bons, pourront proposer aux bénévoles : un accès gratuit aux terrains de tennis couverts ou extérieurs de Sainte-Croix, un bon de réduction de 30% pour supporter l'Aviron Bayonnais Rugby Pro, une séance d'une journée gratuite pour The Roof – la maison de l'escalade, 2 invitations pour le Championnat de France de l'Aviron Bayonnais football Club, une entrée au Centre aquatique des Hauts de Bayonne (valable pour 6 personnes), des entrées au Cinéma l'Atalante ou une réduction au cinéma CGR de Bayonne, des réductions pour les spectacles et concerts bayonnais, des visites guidées ou patrimoniales, des entrées aux Musées, des cartes prépayées de stationnement....

2000 chéquiers ont été édités et diffusés auprès des dirigeants d'associations notamment lors de la cérémonie en faveur du bénévolat bayonnais, le 05 octobre 2023. La diffusion des bons est laissée à l'appréciation de chaque dirigeant associatif.

### **Une démarche saluée par les dirigeants d'association**

Les acteurs du monde associatif bayonnais, et plus particulièrement leurs responsables, apprécient ce dispositif lancé en 2022. Il leur permet de valoriser le bénévolat, de maintenir la motivation et l'implication au quotidien.

>> Pour l'association Euskal Babel qui avait bénéficié d'une dizaine de chéquiers lors de la première édition, à destination des membres les plus impliqués, « les offres culturelles ont été très appréciées et ce dispositif est ressenti comme une reconnaissance de la Ville pour le travail et la disponibilité ».

>> Bayonne Accueille est une association créée en 1967 qui vise à faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Sa Présidente, Sylvie Adam Germain accueille le dispositif avec reconnaissance et partage la satisfaction des bénévoles de son association « les chéquiers sont destinés aux bénévoles qui assurent et animent des activités tout au long de l'année. Les bénévoles apprécient de pouvoir bénéficier de cette reconnaissance que ce soit pour nos activités à l'année ou pour s'être impliqués lors d'événement comme l'arrivée du Tour de France ».

## **La Ville de Bayonne aux côtés des associations**

La Ville de Bayonne développe depuis plusieurs années une véritable politique en direction des associations, organisée autour de **quatre axes** :

### **1 - l'aide et l'accompagnement au bon fonctionnement des associations**

Un appui à la gestion administrative, financière, opérationnelle : la Ville de Bayonne utilise le Centre de Ressources et d'Appui à la Vie Associative (Crava) pour développer des modules de formations et de sensibilisation au profit des associations bayonnaises et les aider à faire face à diverses contraintes indissociables de la structuration d'un collectif en association.

L'accompagnement des démarches de mutualisation de moyens : la Ville propose le service en ligne « Inter assos » pour la mise en commun de matériels et de lieux.

Un annuaire des associations en ligne pour une meilleure visibilité.

### **2 - la mise à disposition d'outils de développement de la vie associative**

La Maison des Associations, la salle L'Albizia, le *3BIS*, Maison des Habitants des Hauts de Bayonne, et le centre de réunion municipal de Sainte-Ursule proposent des lieux de travail, d'animations, de réunions, mais également de vie, mis à disposition gratuitement.

**Avec la carte Décllic, délivrée gratuitement aux Bayonnaises et Bayonnais non imposables, la Ville de Bayonne rend la culture et le sport accessibles à tous.**

Délivrée gratuitement aux Bayonnaises et Bayonnais non imposables, la carte DÉCLIC, proposée par la Ville de Bayonne en partenariat avec de nombreuses associations bayonnaises, permet de bénéficier de tarifs réduits, voire de la gratuité, de certaines activités sportives et culturelles. Elle leur facilite l'accès à de nombreux loisirs culturels et sportifs. Renseignements au 05 59 46 61 59 ou sur bayonne.fr.

### **3 - la valorisation de l'action associative**

Le forum, qui vise à présenter et à valoriser l'action des associations, a également pour objectif d'organiser un moment de rencontres et d'échanges entre acteurs associatifs bayonnais qui se côtoient parfois, mais ne se connaissent pas toujours, pour ensuite imaginer ensemble des actions et des mutualisations de moyens et d'idées.

Cette action est aussi une reconnaissance de l'implication de nombreux citoyens au service de causes et de projets.

### **4 - l'aide financière, technique et logistique aux associations :**

La Ville de Bayonne s'engage au côté des associations en débloquant un budget annuel de plus de **3,3 millions d'euros de subventions**, dont la répartition s'appuie sur la démarche d'identification de critères d'aides. La Ville consent également d'importantes **prises à dispositions de locaux** pour un montant valorisé supérieur à **1 million d'euros**.

Enfin, avec la conviction qu'il en va de la pérennité de l'engagement associatif et de la qualité du bien-vivre ensemble à Bayonne, la Ville accompagne chaque semaine les associations dans la réalisation de leurs manifestations grâce à **des aides logistiques**, notamment dans les domaines de la sécurité et de la communication.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr